

## INTRODUCTION

Lorsque l'on pense émigration irlandaise vers l'Amérique, la Grande Famine du XIX<sup>e</sup> siècle vient immédiatement à l'esprit. En France, quelques ouvrages et références concernent les Irlandais au Canada, toujours au XIX<sup>e</sup> siècle mais aucun n'a pour sujet d'étude l'émigration irlandaise vers l'Amérique au XVII<sup>e</sup> siècle. Il en va de même pour l'historiographie étrangère. Quant à l'Amérique coloniale et plus particulièrement la région de la Chesapeake (composée du Maryland et de la Virginie, situés autour de la baie de Chesapeake), elles sont longtemps demeurées peu étudiées en France. Elles commencent à susciter l'intérêt mais font l'objet de nombreuses études aux États-Unis depuis déjà de longues années<sup>1</sup>. Alors que la migration irlandaise due à la Grande Famine est connue de tous, celle qui eut lieu deux cents ans avant demeure largement méconnue. Elle constitue cependant la première migration irlandaise vers l'Amérique, d'où le titre de cet ouvrage. De même, le fait que cette migration ait été majoritairement catholique est largement ignoré. J'ai souhaité me focaliser sur les Irlandais qui partirent vers l'Amérique au XVII<sup>e</sup> siècle afin d'éclaircir ce paysage flou dans l'histoire des colonies américaines, de l'Angleterre et de l'Irlande. En reliant ces trois espaces, ce sujet dessine en toile de fond le contexte à la fois géographique et conceptuel qu'est le monde atlantique. Alors que l'Angleterre et les colonies américaines ont toujours été considérées comme faisant partie de cet espace atlantique, il n'en allait pas de même pour l'Irlande. Mais les travaux de Nicholas Canny, entre autres, ont légitimé sa place au cœur de ce système. John H. Elliott dans l'introduction de l'ouvrage *Colonial Identity in the Atlantic World, 1500-1800* évoque le statut de laboratoire colonial expérimental de l'Irlande pour l'inclure dans le monde atlantique<sup>2</sup>. J'irai plus loin en montrant que non seulement l'Irlande a fait office de « premier essai » dans la politique de colonisation de l'Angleterre mais aussi qu'elle a fourni sa chair pour construire les colonies et façonner leurs sociétés. En effet, non seulement la Chesapeake reçut des immigrants irlandais mais l'expérience coloniale de l'Angleterre en Irlande a largement influencé le processus de développement de la société coloniale en Virginie et au Maryland<sup>3</sup>.

1. Des spécialistes tels qu'Abbot Emerson Smith et plus tard Russell R. Menard, Lois Green Carr, Warren M. Billings, David Galenson ou encore James Horn se sont concentrés sur les sources et ont mis à jour les principaux fonctionnements politiques, législatifs et sociaux sur lesquels se base cette étude.
2. ELLIOTT John H., « Introduction », dans NICHOLAS CANNY et ANTHONY PADGEN (dir.), *Colonial Identity in the Atlantic World, 1500-1800*, Princeton, Princeton University Press, 1987, p. 4.
3. ALLEN Theodore W., *The Invention of the White Race*, vol. 1, Verso Books, 2012 (1994), p. 3.

Pourquoi se concentrer seulement sur les engagés irlandais et non les Irlandais en général, qu'ils aient été engagés ou libres ? Pour deux raisons principales : d'une part l'importance de l'engagement dans la construction de la Chesapeake et d'autre part les stéréotypes concernant les Irlandais natifs (*Gaelic Irish*) constituant la majeure part de cette migration. Je souhaitais déterminer comment les colons réussirent à combiner le paradoxe auquel ils étaient confrontés : traiter avec des individus qu'ils jugeaient incapables d'être civilisés mais dont ils avaient besoin pour exploiter leurs terres.

L'engagement est un phénomène relativement peu connu en France<sup>4</sup>. Ce fut pourtant le système de main-d'œuvre choisi par les premiers colons anglais, avant l'esclavage, pour exploiter les larges étendues de terres du Nouveau Monde. Ce pan de l'économie coloniale est primordial à la compréhension à la fois de la construction de la société coloniale de la Chesapeake, du développement économique et politique de cette région et des expériences individuelles dont traite cet ouvrage. Ce système permit aux colons ayant acquis des terres de les exploiter : sans les engagés, les colonies de la Chesapeake et des Antilles, dont l'économie était basée sur une culture principale (le tabac pour la Virginie et le Maryland ; le sucre pour les Antilles), n'auraient probablement pas connu le même essor. Ce furent entre 70 000 et 105 000 individus qui traversèrent l'Atlantique au cours du xvii<sup>e</sup> siècle pour constituer les rouages principaux de l'économie coloniale anglaise de la Chesapeake<sup>5</sup>.

À l'exception des Antilles anglaises, c'est-à-dire la Jamaïque, la Barbade, Montserrat et Nevis, où les engagés irlandais furent très nombreux, ceux-ci sont omis des études concernant l'engagement, qui font généralement référence aux engagés anglais<sup>6</sup>. Les chercheurs en histoire coloniale y font allusion certes, mais se sont bien souvent contentés d'avancer qu'ils étaient peu nombreux. Seul Aaron Fogleman tenta de chiffrer ce « peu<sup>7</sup> ». Pourquoi donc cette invisibilité des engagés irlandais de la Chesapeake dans l'historiographie à la fois de la région mais aussi du système de l'engagement ? Il s'avère en fait que les engagés irlandais ont longtemps été peu visibles dans l'historiographie de la Chesapeake mais ostensiblement notés comme étant de cette origine dans les sources judiciaires et testamentaires du xvii<sup>e</sup> siècle.

Il est indispensable d'appréhender dès maintenant la signification du terme engagement tel qu'utilisé tout au long de cette enquête. Le travail non libre (ou *unfree labor*) a de

---

4. L'engagement tel qu'il fut instauré par les Anglais diffère du système utilisé par les colonies françaises du Canada et des Antilles. Ce point sera développé dans le premier chapitre de cet ouvrage.

5. MENARD Russell R., « British Migration to the Chesapeake Colonies in the Seventeenth Century », dans Lois Green CARR, Philip D. MORGAN et Jean B. RUSSO (dir.), *Colonial Chesapeake society*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1988, tableaux 2 et 3, p. 104-105.

6. Hilary Beckles estime à 50 % la proportion d'engagés irlandais parmi les 34 000 engagés qui arrivèrent dans les Antilles anglaises entre 1624 et 1750. BECKLES Hilary, *White Labour in Black Slave Plantation Society and Economy: A Case Study of Indentured Labour in Seventeenth Century Barbados*, thèse de doctorat de l'université de Hull, Angleterre, 1980.

7. KULIKOFF Allan, *From British Peasants to Colonial American Farmers*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2000, p. 41 ; FOGLEMAN Aaron, « From Slaves, Convicts, and Servants to Free Passengers: The Transformation of Immigration in the Era of the American Revolution », *The Journal of American History*, vol. 85, n° 1, juin 1998, p. 68.

profondes racines dans les sociétés des deux côtés de l'Atlantique<sup>8</sup>. Cela ne constitue pas une spécificité de l'époque moderne. En effet, les cultures grecques et romaines considéraient les esclaves comme une classe sociale à part entière, souvent parce que ces derniers étaient pour la plupart des prisonniers de guerre. Le même schéma peut être observé au sein de peuples indigènes d'Afrique ou d'Amérique, de nouveau à la suite d'une guerre. Cependant, les individus concernés par cet aspect d'inégalité sociale n'étaient pas toujours privés de leur liberté de manière définitive et leur condition de travailleurs non libres n'était pas systématiquement fondée sur leur identité raciale ou ethnique. Dans le cas spécifique des *indentured servants*, leur liberté n'était que provisoirement mise entre parenthèses.

Le terme *indenture* provient de l'ancien français *endenture* qui signifie « contrat pour services ». Il a été construit à partir du verbe *endenter* ou « assembler avec des dents » et fait référence au fait qu'une fois le contrat rédigé et signé, il était déchiré en deux parties de manière irrégulière ou endentée, ce qui servait à prouver son authenticité une fois les deux parties rassemblées. Ce terme apparaît en France à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le substantif *indenture* est également utilisé dans l'Angleterre médiévale. En français, plusieurs termes sont utilisés afin de désigner les *indentured servants*, même s'il n'est pas rare que les historiens francophones emploient la formulation anglaise. L'appellation serviteur sous contrat apparaît dans les sources françaises du XVII<sup>e</sup> siècle, aux Antilles ou au Canada par exemple. Cette formulation montre clairement que la personne était liée par un contrat à une autre personne. D'autres expressions, telles que valet à gage ou alloué, sont utilisées à divers endroits au sein du monde atlantique, comme en Nouvelle-France, à Dieppe ou encore à Honfleur dès le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Cependant, ces formules ne rendent pas compte de la réalité de cette méthode de recrutement. C'est pourquoi les termes « d'engagé » et « d'engagement » pour traduire respectivement *indentured servant* et *indenture* sont plus appropriés. En effet, même si le terme d'engagé se teinte d'une notion militaire en français contemporain, le verbe « engager » signifie tout d'abord « mettre en gage », et se rapporte ici au fait que l'individu qui prenait la décision de s'engager mettait son travail en gage durant un certain nombre d'années pour ensuite être libéré de ce contrat et recouvrer sa condition d'homme libre<sup>10</sup>. Le terme gage était utilisé fréquemment lorsqu'un engagé français acceptait de signer son contrat sans rémunération : il était alors désigné comme « engagé sans gages ». Montaigne utilise le verbe « engager » en 1595 comme synonyme de « donner sa parole en caution » ou encore de « lier par une promesse<sup>11</sup> ». L'engagé était en effet lié au marchand, marin ou planteur par une promesse de dur labeur de la part de l'engagé, et du logis, du vivre et de bonnes conditions de travail de la part du maître. Par ailleurs, certains migrants quittant la France pour la Nouvelle-France étaient répertoriés dans les contrats ainsi que sur les listes de passagers comme engagés, au contraire des passagers libres, à savoir ceux qui avaient payé leur traversée. Leslie Choquette, historienne de la Nouvelle-France,

8. KOLCHIN Peter, dans son ouvrage *Unfree Labor. American Slavery and Russian Serfdom*, Cambridge, Harvard University Press, 1987, p. 339, préfère ce terme plutôt que celui de travail forcé car « travail non libre » permet d'englober la dimension économique, c'est-à-dire opposé au travail « libre » du salarié.

9. DEBIEN Gabriel, *Les engagés pour les Antilles (1634-1715)*, Paris, Larose, 1952, p. 46.

10. WACE Maître, *La vie de St Nicolas*, Einar Ronsjo, (éd.), Lund, Suède, H. Ohlssons Boktryckeri, 1942, p. 92.

11. THIBAUDET Albert et RAT Maurice (éd.), *Michel de Montaigne, Essais*, II, XI, Paris, Pléiade, 1937, p. 133.

explique que les engagés français étaient liés par un contrat stipulant qu'en échange de leur passage vers la colonie, du logis et de nourriture, ainsi que d'une quelconque forme de rémunération, l'engagé devait effectuer un temps de service de trois ans, au terme duquel il était libre de repartir en France, ou de s'installer dans la colonie<sup>12</sup>. Bertrand Van Ruymbeke donne également des exemples de huguenots sous contrat recevant une paie en Caroline du Sud<sup>13</sup>. Il existe donc une ressemblance frappante avec le système d'engagement tel qu'il se développa dans les colonies anglaises qui nous permet également de légitimer l'utilisation de ce terme.

Nous voilà à la croisée de nombreux champs de recherches tels que l'histoire atlantique, les histoires économiques, sociales et politiques anglaises et irlandaises, l'histoire coloniale américaine, l'histoire de l'engagement et de l'esclavage et l'histoire religieuse. Cet ouvrage tisse le fil rouge du phénomène migratoire à travers tous ces domaines, tout en étant agrémenté d'une dimension prosopographique appelant une réflexion sur le concept d'identité. Ces champs de recherche soulèvent les questions posées par les historiens concernant divers concepts et débats historiographiques qu'il a fallu traiter. Il s'agit par exemple du rapprochement de la Virginie et du Maryland en un espace appelé la Chesapeake, du débat sur les limites de l'engagement par rapport à l'esclavage ou encore des discussions sur la transition de l'utilisation d'une main-d'œuvre majoritairement blanche à un système économique reposant sur l'esclavage à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

Ces débats ont lieu aux États-Unis et ne sont pas ou peu traités en France, où l'historiographie de l'esclavage l'emporte. Cette dernière est essentielle mais le système d'engagement précéda la main-d'œuvre servile à vie et prépara ainsi les acteurs au développement de l'utilisation de l'esclavage. L'importance de l'engagement peut d'ailleurs être constatée au xix<sup>e</sup> siècle lorsque ce système fut utilisé comme solution suite à l'abolition de l'esclavage : les propriétaires, pour retenir leurs esclaves désormais libres, eurent recours à une forme d'engagement<sup>14</sup>.

De même, le fait de désigner les espaces occupés par la Virginie et le Maryland comme constituant un même ensemble géographique est accepté en France mais est issu d'une théorisation des historiens américains. Le concept de la Chesapeake comme unité géographique est une construction historiographique : à aucun moment dans les archives il n'est fait référence à la Chesapeake si ce n'est pour désigner la baie qui porte ce nom. Comme l'expliquent Debra Meyers et Mélanie Perreault, la Chesapeake commença à être étudiée tardivement, car les historiens de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle considéraient que la Virginie et le Maryland présentaient trop de différences politiques et religieuses<sup>15</sup>.

---

12. CHOQUETTE Leslie, *De Français à Paysans. Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Paris, Presses de l'université de Paris Sorbonne, 2001, p. 11.

13. VAN RUYMBEKE Bertrand, *From New Babylon to Eden, The Huguenots and Their Migration to Colonial South Carolina*, Columbia, University of South Carolina Press, 2006, p. 83.

14. Colloque « Remembering Slavery, Forgetting Indenture », Bangor au Pays de Galles, 9 et 10 septembre 2011, organisé par l'université de Bangor. De même, le colloque « Unfree Labor, the State, and the Rise of Global Capitalism, 1500-1945 », organisé à l'université de Loyola à Chicago, du 10 au 12 juin 2010, a abordé cette dimension de l'engagement.

15. MEYERS Debra, PERREAUlt Mélanie (dir.), *Colonial Chesapeake: New Perspectives*, Oxford, Lexington Books, 2006, p. XXI.

L'intérêt s'étant de prime abord porté sur la Nouvelle-Angleterre, qui apparaissait alors comme la norme, les premières études sur la Chesapeake insistèrent sur la contribution de cette région à l'histoire américaine et non sur sa singularité. Les historiens s'attachèrent à souligner l'émergence d'une élite virginienne ou l'impact des perturbations sociales telle que la rébellion de Bacon ou la révolution de 1689, en mettant en avant un chaos préexistant qui mena à une certaine stabilité au XVIII<sup>e</sup> siècle. Puisque la colonie de référence était la Nouvelle-Angleterre, et que la Chesapeake ne correspondait pas au modèle de développement de cette dernière, c'est-à-dire un âge d'or qui se dégrade petit à petit, il fallait trouver une histoire propre à la Chesapeake : ce fut donc l'histoire d'une colonie soumise au chaos mais qui parvint à atteindre une certaine stabilité, tout en étant très négativement comparée à la Nouvelle-Angleterre. Après 1960, et suite à l'influence de Fernand Braudel, les historiens s'attachèrent à ce qui se trouvait au-delà des élites, c'est-à-dire aux simples colons et à la vie de tous les jours de ces Américains du passé. Ainsi, l'histoire est vue comme discipline scientifique au sein de laquelle la démographie et les statistiques occupent une place importante. Les chercheurs s'aperçurent rapidement que les chiffres pouvaient mener à des interprétations différentes. Edmund Morgan, dans *American Slavery, American Freedom* (1975) décrit ainsi un monde où les élites et le gouvernement corrompu dominent une population de colons brutaux maintenus sous pression durant la majeure partie du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Au contraire, Darrett et Anita Rutman, dans *A Place in Time* (1984) mettent en lumière les liens familiaux et communautaires qui améliorèrent les pires aspects d'une société potentiellement asservissante<sup>17</sup>. La Chesapeake constitue un modèle développemental comme toutes les colonies à l'exception de la Nouvelle-Angleterre. Le travail de Jack P. Greene, avec notamment *Peripheries and Center* (1986) et *Pursuits of Happiness* (1988), a contribué à octroyer à la région de la Chesapeake un rôle plus central<sup>18</sup>.

Les études de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle sur la Chesapeake sont de nature pluridisciplinaire : les historiens intéressés par l'anthropologie et l'archéologie ont utilisé l'ethnohistoire pour étudier les relations entre les divers groupes ethniques, comme Karen Kupperman, dans « English Perceptions of Treachery » (1977) par exemple<sup>19</sup>. Les historiens environnementalistes se sont appuyés sur les données statistiques pour définir l'interdépendance des humains avec leur environnement. Ainsi, l'approche de James Horn dans *Adapting to a New World* (1994) est pluridisciplinaire et vise

---

16. MORGAN Edmund S., *American Slavery, American Freedom: The Ordeal of Colonial Virginia*, New York, W. W. Norton, 1975.

17. RUTMAN Darrett et RUTMAN Anita, *A Place in Time: Middlesex County, Virginia, 1650-1750*, New York, Norton & Co., 1984.

18. GREENE Jack P., *Peripheries and Center: Constitutional Development in the Extended Politics of the British Empire and the United States, 1607-1789*, Athens, University of Georgia Press, 1986 et *Pursuits of Happiness: The Social Development of the Early Modern British Colonies and the Formation of American Culture*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988. Voir également VAN RUYMBEKE Bertrand, « Du paradigme puritain à l'espace atlantique : les Treize colonies au prisme de la "Nouvelle histoire sociale" », dans C. VIDAL et F.-J. RUGGIU (dir.), *Sociétés, colonisations et esclavages dans le monde atlantique. Historiographie des sociétés américaines des XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Les Perséides, 2009, p. 31-55.

19. KUPPERMAN Karen O., « English Perceptions of Treachery, 1583-1640: The Case of the American "Savages" », *The Historical Journal*, vol. 20, n° 2, juin 1977, p. 263-287.

à démontrer que l'approche « chaos avant la stabilité » omet la continuité des liens existants entre l'Angleterre et la Chesapeake<sup>20</sup>. Selon lui, les colons ont été obligés de développer des versions simplifiées des relations de travail, des croyances religieuses et de la vie familiale afin de survivre à un nouvel environnement.

L'historiographie irlandaise quant à elle évolue grandement dès les années 1970. Avant cela, elle présente un visage manichéen empreint de nationalisme mal placé où le point de vue adopté aborde l'Irlande soit comme une continuation de l'Angleterre et plus tard de l'empire britannique ou comme un pays et une culture à part ayant subi les attaques répétées de l'Angleterre, conduisant à sa colonisation. Jane Ohlmeyer, entre autres, se concentre sur l'histoire politique de l'Irlande et participe à élargir le débat en établissant que les politiques écossaises, anglaises et irlandaises sont liées<sup>21</sup>. Nicholas Canny, dès 1988, s'interroge sur le statut de l'Irlande par rapport à l'Angleterre et sa place dans le monde atlantique. Cet historien, inspiré par David B. Quinn mais dont les points de vue diffèrent sur certains aspects de l'histoire irlandaise, a mis à jour les liens nombreux qui existaient entre l'Irlande et les colonies d'Amérique<sup>22</sup>. Cet ouvrage prend ses racines au cœur de cette historiographie dont le centre est l'Atlantique mais se sert de ces théories pour rendre compte de l'expérience humaine. Ces auteurs n'utilisent pas les sources coloniales américaines et ne peuvent donc pas rendre compte de l'insertion de ces individus irlandais catholiques dans une société dominée par l'anglicanisme (plus ou moins selon les périodes au Maryland) et dont les élites sont rarement des ex-engagés mais des gentilshommes libres qui arrivent avec un pécule financier leur permettant d'accéder aux fonctions les plus prestigieuses.

Les seules études menées sur la migration qui font l'objet de cette enquête sont les travaux sur les Antilles anglaises, qui furent les récipiendaires du plus grand nombre d'engagés irlandais du XVII<sup>e</sup> siècle. La Chesapeake constituait une destination secondaire de ce flux migratoire. Les travaux de Donald Akenson sur Montserrat, d'Hilary Beckles et très récemment de Jenny Shaw étudient la population irlandaise engagée dans le contexte colonial anglais qu'étaient les îles des Antilles<sup>23</sup>. Ces travaux mettent en évidence un concentré des réactions des colons et des autorités anglais face à une main-d'œuvre

---

20. HORN James, *Adapting to a New World, English Society in the Seventeenth-Century Chesapeake*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1994.

21. OHLMEYER Jane, *Civil War and Restoration in three Stuart Kingdoms: the career of Randall MacDonnell, marquis of Antrim, 1609-1683*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 et, du même auteur, *Ireland from independence to occupation: 1641-1660*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

22. QUINN David B., *Ireland and America: Their Early Associations, 1500-1640*, Liverpool, Liverpool University Press, 1991 ; CANNY Nicholas, « The Ideology of English Colonization: From Ireland to America », *The William and Mary Quarterly* (ci-après *WMQ*), Third Series, vol. 30, n° 4, octobre 1973, p. 575-598, du même auteur « Dominant Minorities: English Settlers in Ireland and Virginia », dans Anthony C. HEPBURN (dir.), *Minorities in History*, Londres, Arnold, 1978, p. 51-69 ou encore *Kingdom and Colony: Ireland in the Atlantic World, 1560-1800*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1988.

23. AKENSON Donald Harman, *If the Irish Ran the World, Montserrat, 1630-1730*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997 ; BECKLES Hilary, « A Riotous and Unruly Lot: Irish Indentured Servants and Freeman in the English West Indies, 1644-1713 », *WMQ*, Third Series, vol. 47, n° 4, octobre 1990, p. 503-522 ; SHAW Jenny, *Everyday Life in the Early English Caribbean. Irish, Africans, and the Construction of Difference*, Athens, The University of Georgia Press, 2013.

irlandaise et catholique de surcroît, voire même composée de prisonniers et de criminels. Ces phénomènes peuvent être constatés dans la Chesapeake, mais de manière plus diluée, de par la différence de taille de l'espace géographique, le nombre plus important d'habitants et la quantité proportionnellement moins importante d'engagés irlandais qui servirent en Virginie et au Maryland. Mon travail s'appuie donc sur ces études et établit régulièrement des comparaisons entre ces deux espaces coloniaux car ils s'influencèrent plus ou moins consciemment à divers niveaux mais surtout, et c'est ce qui nous intéresse, en ce qui concerne la migration des engagés irlandais.

La Chesapeake fut l'espace destinataire secondaire d'engagés irlandais durant le XVII<sup>e</sup> siècle, comparé aux Antilles. C'est pourquoi il était intéressant de se focaliser sur un espace dans lequel l'analyse de cette migration n'avait pas encore été effectuée. Les colonies de la Virginie et du Maryland prenaient une place grandissante au sein du développement économique colonial de l'Angleterre et entraient régulièrement en compétition avec les Antilles à ce niveau-là<sup>24</sup>. De plus, ce furent ces deux colonies qui développèrent le système de l'engagement.

Il est tout d'abord nécessaire de situer cette migration dans un contexte à dimension atlantique en définissant les origines de l'engagement, ses variantes au sein des différentes colonies d'Amérique et les modalités de ce système dans la Chesapeake. Cette forme représente le cadre de l'expérience des engagés dans les colonies de la Virginie et du Maryland. Il faut s'enquérir des modes de recrutement usités pour satisfaire l'appétit permanent de la machine économique de production de tabac et des divers points-sources où les acteurs de ce système faisaient contracter les engagements. Enfin, afin de permettre une comparaison avec le corpus d'Irlandais, il convient de dresser le profil type de l'engagé tel qu'il a été et est encore étudié aujourd'hui.

Le contexte de la création du système d'engagement et de ses rouages conduit à explorer l'origine de cette migration en mettant en lumière les contextes économiques, politiques, sociaux et religieux irlandais qui favorisèrent le départ des engagés. Il faut également déterminer si des réseaux de commerce préexistants furent utilisés par les marchands et recruteurs ou si de nouvelles routes et modalités d'échange apparurent. L'étude du contexte irlandais conduit à celle du contexte de la Chesapeake et des deux colonies engagées dans ce commerce. Il convient d'identifier le système législatif, l'organisation des autorités et les liens que ces colonies entretenaient avec l'Irlande. De la naissance à l'épanouissement de ces deux espaces, je détermine l'importance économique des engagés et le rôle qu'ils jouèrent dans leur développement. À ces fins, les diverses activités des planteurs de la Chesapeake et de leur main-d'œuvre sont explorées.

La compréhension des espaces dans lesquels les engagés irlandais évoluèrent permet d'identifier, de quantifier et de déterminer les caractéristiques de ce groupe de migrants. Une étude sociodémographique permet d'établir le profil des engagés irlandais en étudiant leur répartition par sexe et par âge ainsi que leur statut familial. Cette identification des sujets à l'étude demande ensuite un travail sur la nature physique de leur

---

24. Les Antilles occupaient la place centrale de ce commerce, attirant par conséquent l'attention de la métropole. Il y avait donc plus d'échanges entre l'Angleterre et les îles, plus de navires, plus de trafic et plus d'engagés. La Chesapeake bénéficia de cette augmentation des flux commerciaux.

migration, c'est-à-dire leur répartition géographique : quelle colonie et quels comtés furent témoins du plus grand nombre d'arrivées d'engagés irlandais ? Quelles furent les variables qui influencèrent cette répartition ? Et quelles en furent les conséquences, pour les engagés irlandais comme pour les planteurs anglais ?

L'expérience d'engagé de ces individus met en lumière la façon dont ils vécurent leur privation de liberté temporaire. Les planteurs qui acquièrent les contrats des engagés irlandais du corpus doivent être identifiés, ainsi que leur statut au sein de leur communauté car cet aspect conditionnait en partie le futur de leur(s) engagé(s). Je propose d'entrer dans les plantations où ces Irlandais vécurent, de franchir le seuil des foyers qui les accueillirent et de découvrir les relations parfois conflictuelles entre ces engagés et leurs maîtres. Enfin, j'analyse ce qu'être un engagé irlandais catholique signifiait dans la Chesapeake du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les perspectives d'avenir des engagés irlandais sont étudiées à travers le prisme prosopographique de l'expérience coloniale de six anciens engagés irlandais qui parvinrent à survivre à leur période d'engagement. Ces hommes nouvellement libres firent différents choix, volontaires ou forcés, qui les conduisirent à mener des vies variées. Cela débouche sur l'étude de la transition d'une main-d'œuvre engagée à une main-d'œuvre servile à travers le corpus afin de déterminer si le schéma habituellement présenté s'applique à la migration des engagés irlandais.

Ce sujet présente de nombreux obstacles. Les sources utilisées sont majoritairement officielles puisque peu d'écrits provenant d'engagés ont survécu, si tant est qu'ils aient jamais existé. Les colons de la Chesapeake, contrairement aux puritains de la Nouvelle-Angleterre, ne consignèrent pas ou peu leurs expériences. De plus, le groupe étudié n'était dans l'ensemble pas lettré donc aucun écrit n'a pu être produit. La voix des engagés irlandais n'est pas audible<sup>25</sup>. Seules les archives légales et les découvertes archéologiques peuvent rompre ce silence en fournissant les indices nécessaires pour reconstruire la vie des premiers colons dans cette région d'Amérique. Les cahiers entiers remplis par les greffiers des cours de comté, de l'Assemblée et de la *Prerogative court* du Maryland et de la Virginie sont une formidable fenêtre sur la vie des colons, leurs us et coutumes, leur comportement face à diverses situations comme les enterrements, les attaques amérindiennes ou encore les différends politiques ou/et religieux. Ils demeurent cependant biaisés. En effet, seuls les colons qui eurent affaire à la justice apparaissent dans ces sources. Afin de réduire l'impact de ce biais ainsi qu'en raison du peu de sources, il a fallu multiplier les types de documentation. Le double défi de cette étude était de parvenir à récolter des informations sur un nombre que l'on savait réduit d'individus ayant vécu au XVII<sup>e</sup> siècle et dont l'existence n'était pas remarquable en terme de visibilité sociale, à l'inverse de l'élite des planteurs de la Chesapeake par exemple sans avoir à disposition de nombreuses sources qui ne sont apparues qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet par la suite on trouve des journaux paraissant régulièrement dans lesquels des

---

25. Aucune lettre d'engagé irlandais datant du XVII<sup>e</sup> siècle n'a été retrouvée, si tant est qu'il y en ait eu. Celle de Richard Frethorne fait partie des rares documents ayant survécu. Richard Frethorne, lettre à ses parents datée du 20 mars et des 2 et 3 avril 1623, publiée dans KINGSBURY Susan (ed.), *The Records of the Virginia Company of London*, Washington, Government Printing Office, 1935.



avis à la population étaient publiés afin de retrouver un engagé en fuite. Nombreux sont les Irlandais qui y figurent, avec une description de leur physique et de leurs habits.

Par ailleurs, j'ai dû cerner la question essentielle de l'identité : que signifie « être irlandais » au XVII<sup>e</sup> siècle ? Cette notion est-elle malléable et s'adapte-t-elle à différents environnements ou est-elle immuable ? La définition de l'irlandicité est complexe, encore de nos jours mais surtout au XVII<sup>e</sup> siècle. Les Irlandais pouvaient être des *Gaelic Irish*, natifs de l'île, des *Old English*, descendants des Normands mais souvent totalement intégrés à la communauté gaélique, ou des *New English*, immigrants de l'ère élisabéthaine arrivés au cours du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Comment alors déterminer, parmi les Irlandais qui composent notre base de données, si untel était un *Gaelic Irish* ou un *New English* ? S'il était protestant ou catholique ? La question de l'identité une fois dans les colonies de la Chesapeake est très difficile à analyser. Il est déjà ardu de savoir ce que les Irlandais catholiques pensaient des colonies et de leur position au sein de ces dernières. D'aucuns dirent qu'ils refusèrent ou contestèrent le fait de participer à la construction d'un empire dont ils étaient les premières victimes. En vérité, il est quasiment impossible, de par le manque d'écrits encore une fois, de déterminer comment ils se considéraient eux-mêmes face aux Anglais dans les colonies<sup>26</sup>. Les engagés identifiés ne semblent pas avoir opéré de rapprochement communautaire mais cela est plus vrai pour la Virginie, où le contexte religieux n'était pas propice aux catholiques. En revanche, il en fut autrement du Maryland, sans que l'origine ne soit un caractère exclusif de la constitution des réseaux de sociabilité.

Le concept d'identité a conduit à celui de la perception de l'autre et des stéréotypes que l'on construit pour justifier des dires ou des actions. Pour comprendre les préjugés qui apparaissent dans les sources coloniales américaines sur les Irlandais, la littérature politique et économique anglaise et irlandaise a permis de découvrir que les clichés d'incivilité que les Anglais perpétuaient sur les Irlandais au XVII<sup>e</sup> siècle puisaient leurs origines au XII<sup>e</sup> siècle. En effet à cette époque, le terme latin *hibernicus*, soit « irlandais » était le terme légal pour *unfree*, ou non libre<sup>27</sup>. Ainsi, les Irlandais arrivèrent privés de leur liberté, assujettis à l'autorité de maîtres qui souhaitaient reproduire le modèle anglais sur les terres conquises du Nouveau Monde, ne manquant pas de transporter

---

26. Jenny Shaw parvient à étudier la manière dont les Irlandais catholiques des Antilles adaptaient leurs attitudes et comportements pour correspondre aux stéréotypes que les Anglais avaient construits les concernant. SHAW J., *Island Purgatory*, op. cit., p. 18. Nicholas Canny et Anthony Padgen ont écrit sur la notion d'irlandicité (*Irishness*) dans CANNY N. et PADGEN A. (dir.), *Colonial Identity in the Atlantic World*, op. cit. NOONAN Kathleen M. s'interroge sur la perception de l'irlandicité et de l'anglicité dans les milieux politiques : « "The Cruell Pressure of an Enraged, Barbarous People": Irish and English Identity in Seventeenth-Century Policy and Propaganda », *The Historical Journal*, vol. 41, n° 1, mars 1998, p. 151-177. Suzanne Lachenicht a fait de même mais pour les huguenots, en analysant la manière dont ces derniers tentèrent de maintenir un semblant d'identité en Irlande, à Londres ou encore en Prusse. LACHENICHT Suzanne, « Culture Clash and Hubris: The History and Historiography of the Huguenots in Germany and the Atlantic World », dans Gesa MACKENTHUNAND et Sünne JUTERCZENKA (dir.), *The Fuzzy Logic of Encounter: New Perspectives on Cultural Contact*, Münster, Waxmann Verlag, 2009, p. 75-96.

27. HAND G. D., *English Law in Ireland, 1290-1324*, Cambridge, 1967, cité dans ALLEN T., *The Invention of the White Race*, op. cit., p. 46.

avec eux les stéréotypes dont les Irlandais étaient les sujets. Les premiers Irlandais en Amérique durent donc faire face, et j'y reviendrai tout au long des pages qui suivent, aux difficultés économiques inhérentes à la vie dans les colonies au XVII<sup>e</sup> siècle auxquelles s'ajoutèrent les incompréhensions dues à leurs origines ainsi qu'à leur confession.